

COMMISSION EUROPEENNE

DIRECTION GENERALE IB

Relations Extérieures: Méditerranée du Sud, Moyen et Proche-Orient, Amérique Latine,
Asie du Sud et du Sud-Est et Coopération Nord-Sud

Direction Amérique Latine



URB-AL / INFO



Lettre d'information n° 3

Février 1997

Le programme URB-AL en bref

Objectif:

Développer un partenariat direct et durable entre les acteurs locaux européens et latino-américains.

Activités:

- *huit réseaux thématiques d'intérêt mutuel, qui donneront lieu à différents projets communs cofinancés par la Commission.*
- *deux rencontres biennales, politiques et techniques, entre maires et représentants des villes d'Europe et d'Amérique Latine.*

Participants:

Villes, régions et autres collectivités locales et territoriales des pays de l'Union européenne et d'Amérique Latine.

Durée: 4 ans.

Situation actuelle du programme

Les rencontres biennales

La première rencontre biennale est prévue à Lisbonne les 12 & 13 juin 1998. La municipalité de Lisbonne a proposé de traiter le thème de "La Rénovation Urbaine". Le Comité Technique de Haut Niveau est consulté pour avis. La seconde rencontre biennale devrait se dérouler en Amérique Latine.

Les réseaux thématiques

1. "Villes et problématique de la drogue", coordonné par la ville de Santiago du Chili

- **Dates:** Le séminaire de lancement est prévu du 10 au 12 novembre 1997.
- **Thème:** Le rôle des collectivités locales en matière de prévention de la consommation de drogues et de réinsertion des toxicomanes.
- **Avancement:** Elaboration du document de base en cours. Les villes et collectivités locales intéressées sont priées de se faire connaître auprès de la ville de Santiago.
- **Contact:** M. Carlos Varas
Director para las Relaciones Internacionales
Alcaldia Santiago de Chile - Dirección de Relaciones Internacionales
Casilla 52-D - Santiago / Chile
Fax: +56 2 6333927

2. "Conservation des contextes historiques urbains", coordonné par la Province de Vicenza

- **Dates:** Février 1998 - dates à préciser.
- **Thème:** Conservation des contextes historiques urbains.
- **Avancement:** La province de Vicenza prépare une proposition technique et financière qu'elle soumettra prochainement à la Commission.
- **Contact:** Mme Manuela Dal Lago
Vice Presidente della Provincia di Vicenza e Assessore alla Cultura e ai Beni culturali
Amministrazione Provinciale di Vicenza

Le Secrétariat externe

Le Secrétariat provisoire est opérationnel depuis le 15 novembre 1996. Ses activités sont centrées sur la promotion, l'information, la mise en oeuvre et le suivi des actions couvertes par URB-AL. En outre cette structure d'appui *délocalisée* organise, développe et gère la base de données du programme. Elle compte deux personnes: Heloísa Passareiro, responsable et Chantal Jacquot, expert en information.

Coordonnées: 21, rue des Drapiers B-1050 Bruxelles (Belgique)
Tél.: +32 2 5102312 et 5102515
Fax: +32 2 5102647

L'avis de marché concernant la mise en place du Secrétariat externe définitif est paru au Journal Officiel, série "S", le 31 décembre 1996. La date limite pour l'envoi des manifestations d'intérêt était fixée au 3 février 1997. La Commission examine actuellement les candidatures. Les sociétés (ou groupements de sociétés) présélectionnées recevront très prochainement le cahier des charges qui leur permettra de formuler une offre détaillée. Ces offres seront évaluées par un Comité de sélection selon les procédures en vigueur à la Commission.

La première réunion du Comité Technique de Haut Niveau

Comme annoncé dans la lettre d'information n°2, le Comité Technique de Haut Niveau (CTHN) a tenu sa première réunion à Bruxelles, le 11 décembre 1996.

<i>PARTICIPANTS:</i>	<i>Membres du Comité</i>	<i>Commission européenne</i>
	Mme Maria Luisa Cerrillos	M. José Miguel Anacoreta Correia
	M. Hector Dada Hirezi	M. Jérôme Poussiègue
	M. José Emilio Patricio Rodé	M. Fernando Truyols
	Mme Cornelia Poczka	
	M. René Schoonbrodt	<i>Secrétariat provisoire</i>
	M. Jaime Torres Lara	Mme Heloísa Passareiro
<i>Excusés</i>	M. Manuel Camacho Solis	
	M. Hugues de Jouvenel	

A l'agenda de cette première réunion, figuraient les points suivants: analyser le rôle et le fonctionnement du CTHN, informer les membres du CTHN de la situation actuelle du programme et débattre des thèmes susceptibles d'être traités dans le cadre des réseaux URB-AL pour en établir la liste, afin de la soumettre à l'approbation de la Commission.

La rencontre a été essentiellement axée sur le choix des thèmes prioritaires pour la constitution des réseaux. Après des échanges substantiels, les membres du Comité ont défini six thèmes, dont la liste a été remise à la Commission.

<i>Thèmes des réseaux</i> <i>Proposition du Comité Technique de Haut Niveau</i>	
Réseau n° 3	La démocratie dans la ville
Réseau n° 4	La ville comme promoteur de développement économique
Réseau n° 5	Politiques sociales urbaines
Réseau n° 6	Environnement urbain
Réseau n° 7	Gestion et contrôle de l'urbanisation
Réseau n° 8	Maîtrise de la mobilité urbaine

La nécessité de prendre en considération les problèmes spécifiques des régions et des petites villes a également été soulignée, compte tenu de l'importance qu'y attachent certains États membres.

La prochaine réunion du CTHN est prévue à Bruxelles, le 16 mai 1997.

Les appels à propositions pour les réseaux thématiques

Les six réseaux, dont les thèmes ont été définis lors de la réunion du CTHN, feront l'objet d'appels à propositions, qui seront publiés dans le Journal Officiel, série S.

A cet effet, les appels à propositions visant la constitution des trois réseaux cités ci-après seront lancés mi mars 1997 (la date exacte sera affichée sur Internet):

- Réseau n° 3: **“La démocratie dans la ville”**.
- Réseau n° 4: **“La ville comme promoteur de développement économique”**.
- Réseau n° 5: **“Politiques sociales urbaines”**.

Le Guide du Candidat

Les modalités concrètes de participation au programme, ainsi que les formulaires de candidatures, seront publiés dans le *Guide du Candidat*. Ce document, en cours d'élaboration, sera disponible au début du mois de mai 1997.

Le *Guide du Candidat* a pour objectif de définir les règles du jeu. Les modalités de fonctionnement du programme y seront clairement décrites, car il est destiné à servir de vade-mecum aux partenaires potentiels des activités d'URB-AL. Le lecteur trouvera ci-après un bref résumé de ce Guide..

En introduction, il est essentiel de noter que la mise en place des réseaux se fera en deux phases:

- ◆ Phase I Constitution et organisation du réseau.
- ◆ Phase II Constitution et mise en oeuvre de projets communs.

Phase I: Constitution et organisation du réseau

Les partenaires éligibles:

- ◆ Villes et collectivités locales des 15 États membres de l'Union européenne.
- ◆ Villes et collectivités locales des 18 pays latino-américains éligibles (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador, Uruguay, Venezuela).

Nombre de partenaires du réseau:

- ◆ Provisoire: au moment du lancement de l'appel à propositions, les villes intéressées seront invitées à constituer un réseau comportant au minimum deux partenaires européens (UE) et trois partenaires latino-américains (AL), et à expliquer comment elles comptent réunir le nombre de partenaires définitifs.
- ◆ Définitif: les 10 villes coordinatrices présélectionnées seront appelées à présenter un réseau comportant entre 50 et 150 partenaires:
 - ⇒ minimum 20 partenaires UE & 30 partenaires AL;
 - ⇒ maximum 60 partenaires UE & 90 partenaires AL.

Critères de sélection:

Outre l'éligibilité des candidats, leurs capacités financières, techniques, et professionnelles seront prises en considération.

Activités du réseau:

- ◆ Tâches principales inhérentes à l'organisation du réseau
Mise en place d'un bureau de coordination, destiné à gérer la communication entre les membres du réseau. Organisation des réunions de travail entre partenaires. Constitution d'un pool d'experts chargés d'élaborer le document de base sur le thème du réseau...
- ◆ Tâches principales inhérentes à l'organisation du séminaire
Élaboration, publication et diffusion du document de base sur le thème du réseau. Logistique du séminaire...

Les énumérations qui précèdent ont un caractère purement indicatif. La description complète des tâches fera l'objet de chapitres spécifiques dans le *Guide*.

Budget & durée des activités:

La contribution de la Commission ne pourra pas dépasser 70% du budget total, relatif à l'organisation du séminaire et du réseau. Ceci implique que les partenaires devront fournir une contribution minimale de 30%.

Le plafond de la contribution communautaire a été fixé à 350.000 ECU.

Durée des activités couvertes par le financement CE: 3 ans.

Phase II: Constitution et mise en oeuvre de projets communs

Les projets communs seront réalisés dans le cadre des réseaux thématiques. Ils seront ouverts en priorité aux membres des réseaux et ils pourront également intégrer de nouveaux partenaires. Le nombre de partenaires pourra varier de 5 à 25:

- ⇒ minimum 2 partenaires UE et 3 partenaires AL;
- ⇒ maximum 10 partenaires UE et 15 partenaires AL.

Les conditions détaillées de participation à un projet commun, ainsi que les modalités de rédaction et de soumission d'une candidature commune, seront développées dans le *Guide du Candidat*. Les activités envisagées dans le cadre d'un projet commun se rapporteront aux points ci-après:

1. Développement des capacités structurelles des autorités locales.
2. Renforcement de la visibilité des actions municipales.
3. Coopération entre les collectivités locales et les sociétés civiles (entreprises, associations...).
4. Renforcement du rôle des collectivités locales dans le développement.
5. Échanges d'experts.

Les propositions de projets communs devront être structurées suivant les instructions contenues dans le *Guide du Candidat* (voir supra). Elles seront présentées au moyen des formulaires de candidatures inclus dans ce Guide, et elles comprendront les éléments suivants:

- ⇒ Listes des participants et lettres d'intention.
- ⇒ Objectifs et activités.
- ⇒ Gestion du projet.
- ⇒ Impact du projet.

La sélection des projets s'appuiera sur les éléments suivants:

- ⇒ Éligibilité des partenaires.
- ⇒ Concordance des objectifs avec la thématique du réseau.
- ⇒ Existence d'une coopération effective et équilibrée entre les partenaires.
- ⇒ Viabilité financière et technique.
- ⇒ Impact et durabilité.

Le financement des projets communs est fixé par des règles précises. La Commission peut financer jusqu'à 50% du budget total d'un projet commun, avec un plafond spécifié dans le formulaire de candidature, selon le type d'activité. Ce plafond atteint un maximum de 50.000 ECU par projet.

Étant donné que l'enveloppe budgétaire globale prévue pour les projets communs dans chacun des réseaux est fixée à 700.000 ECU, il y aura au minimum 20 projets par réseau, certains projets pouvant être financés à partir d'autres crédits disponibles.

Pour en savoir plus:

La lettre d'information N° 4 paraîtra en mai 1997. Si vous souhaitez vous abonner et/ou recevoir plus d'information sur le programme URB-AL, veuillez contacter le Secrétariat provisoire à l'adresse mentionnée plus haut.

Tous les numéros d' **URB-AL / INFO** sont également disponibles sur **Internet**, à l'adresse suivante: <http://europa.eu.int/en/comm/dg1b/URB-AL/urb-al.htm>. Vous pourrez les consulter prochainement sur le site d'AL-INVEST, dont voici les coordonnées: <http://tips.org.uy/sai>.

En outre, vous pouvez vous procurer de l'information sur URB-AL auprès des Délégations de la CE en Amérique Latine et auprès des bureaux de représentation de la CE dans les pays de l'Union européenne (voir adresses sur la page de couverture).

Bureaux de la Commission européenne dans les États membres Délégations de la Commission européenne en Amérique Latine

Vertretung in der Bundesrepublik Deutschland

Zitelmannstraße 22
D - 53113 Bonn
Tel: +49 228 530 09-0
Fax: +49 228 530 09-50

Vertretung in der BRD in Berlin

Kurfürstendamm 102
D - 10711 Berlin
Tel: +49 30 896 09 30
Fax: +49 30 892 20 59

Vertretung in der BDR in München

Erhardtstraße 27
D - 80331 München
Tel: +49 89 202 10 11
Fax: +49 89 202 10 15

Vertretung in Österreich

Kämtnering 5-7
A - 1010 Wien
Tel: +43 1 516 18-0
Fax: +43 1 513 42 25

Bureau en Belgique/in België

Rue Archimède/Archimedesstraat, 73
B - 1040 Bruxelles/Brussel
Tel: +32 2 295 38 44
Fax: +32 2 295 01 66

Repræsentation i Danmark

Højbrohus, Ostergade 61

Postbox 144
DK - 1004 København K
Tel: +45 33 14 41 40
Fax: +45 33 11 12 03/14 13 92

Representación en España

Paseo de la Castellana, 46

E - 28046 Madrid
Tel: +34 1 431 57 11
Fax: +34 1 576 03 87

Representación en Barcelona

Edificio Atlántico
Av. Diagonal, 407 bis, planta 18
E - 08008 Barcelona
Tel: +34-3 415 81 77
Fax: +34-3 415 63 11

Suomen edustusto (Finlande)

Pohjoisesplanadi 31
Postbox 234
FIN - 00131Helsinki
Tel: +358 0 65 54 20
Fax: +358 0 65 67 28

Représentation en France

288 Bd Saint-Germain
F - 75007 Paris
Tel: +33 1 40 63 38 00
Fax: +33 1 45 56 94 17/18/19

Bureau à Marseille

2 rue Henri-Barbusse (CMCI)
F - 13241 Marseille Cedex 01
Tel: +33 91 91 46 00
Fax: +33 91 90 98 07

Grajeio sthn Ellach (Grèce)

2 Vassilissis Sofias
GR-10674 Athina

Representation in Ireland

39 Molesworth Street
IRL - Dublin 2
Tel: +353 1 662 51 13
Fax: +353 1 662 51 18

Rappresentanza in Italia

Via Poli 29
I - 00187 Roma
Tel: +39 6 699 991
Fax: +39 6 679 16 58, 67936 52

Ufficio di Milano

Corso Magenta 59
I - 20123 Milano
Tel: +39 2 48 01 25 05
Fax: +39 2 481 85 43

Représentation au Luxembourg

Bâtiment Jean Monnet
rue Alcide De Gasperi
L - 2920 Luxembourg
Tel: +352 43 01-1
Fax: +352 43 01-344 33

Bureau in Nederland

Korte Vijverberg 5
NL - 2513 AB Den Haag
Postbus 30465
NL - 2500 GL Den Haag
Tel: +31 70 346 93 26
Fax: +31 70 364 66 19

Gabinete em Portugal

Centro Europeu Jean Monnet
Largo Jean Monnet 1-10°
P - 1200 Lisboa
Tel: +351 1 350 98 00
Fax: +351 1 350 98 01/2/3

Representation in United Kingdom

Jean Monnet House
8 Storey's Gate
U.K. - London SW1P 3AT
Tel: +44 171 973 19 92
Fax: +44 171 9731900/9731910

Representation in Northern Ireland

Windsor House
9/15 Bedford Street
UK - Belfast BT2 7EG
Tel: +44 1232 24 07 08
Fax: +44 1232 24 82 41

Representation in Wales

4, Cathedral Road
UK - Cardiff CF1 9SG
Tel: +44 1222 37 16 31
Fax: +44 1222 39 54 89

Representation in Scotland

9 Alva Street
UK - Edinburgh EH2 4PH
Tel: +44 131 225 20 58
Fax: +44 131 226 41 05

Delegation i Sverige

Box 7323
Hamngatan 6
S - 10390 Stockholm
Tel: +46 8 611 11 72
Fax: +46 8 611 44 35

Argentina

Ayacucho 1537 - 1112 Buenos Aires
Casilla de Correo 2592 - 1000 Buenos Aires
Tel: +54 1 805 37 59/61/63/70
Fax: +54 1 801 15 94

Bolivia

Sanchez Lima 2440 - La Paz
Casilla 10 747 - La Paz
Tel: +59 12 41 00 88/41 01 55
Fax: +59 12 41 40 89

Brasil

Q1 07, Bloco "A". Lago Sul
70485-901 Brasilia - D.F.
Tel: +55 61 248 31 22
Fax: +55 61 248 07 00

Chile

Av. Américo Vespucio Sur 1835 - Santiago 9
Casilla 10093 - Santiago 9
Tel: +56 2 206 02 67
Fax: +56 2 228 25 71

Colombia/Ecuador

Calle 97 n° 22-44 - Santafé de Bogotá
AP Aéreo 94046, 114 - Santafé de Bogotá
Tel: +57 1 621 60 43/236 90 40
Fax: +57 1 610 00 59

Costa Rica, El Salvador, Honduras, Panamá

Ofi plaza del Este, Edificio D, 3er Piso de la Rotonda de la Bandera, 50 mts oeste Apartado 836, 1007 Centro Colón - San José
Tel: +506 283 29 59
Fax: +506 283 29 60/1

Guatemala

14 Calle 3-51, Zona 10, Edificio Murano, Nivel 14 OF.1401 - Ciudad de Guatemala
Tel: +502 3665812/14
Fax: +502 3665816

México

Paseo de la Reforma 1675
Lomas de Chapultepec
C.P. 11000 México D.F.
Tel: +52 5 540 33 45/6/7
Fax: +52 5 540 65 64

Nicaragua

c/o Hotel Intercontinental - Managua Apartado postal 2654
Tel: +505 2 227861/83
Fax: +505 2 227861

Perú

Manuel Gonzáles Olaechea 247
San Isidro - Lima 27
Casilla 180 792 - Lima 18
Tel: +51 1 221 80 91/71 89/81 86
Fax: +51 1 422 87 78/221 64 64

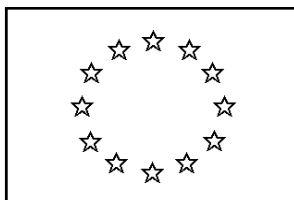
Uruguay/Paraguay

Boulevard Artigas 1257 - Montevideo
Tel: +598 2 40 75 80
Fax: +598 2 41 20 08

Venezuela

Tel: +30 1 725 10 00
Fax: +30 1 724 46 20

Edificio Comisión Europea, Avenida
Orinoco,
Las Mercedes, Caracas 1060
Tel: +58 2 91 55 87/91 53 98
Fax: +58 2 91 88 76/993 55 73



COMMISSION EUROPÉENNE
Direction Générale IB: Relations Extérieures
Direction Amérique Latine
Programme URB-AL
rue de la Loi, 200
B-1049 Bruxelles